3 1761 04205 8461

PQ
1496
M95
1912
c.1
ROBA

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE
publiés sous la direction de MARIO ROQUES

LES CHANSONS
DE
COLIN MUSET

ÉDITÉES PAR
JOSEPH BÉDIER
AVEC LA TRANSCRIPTION DES MÉLODIES PAR
JEAN BECK

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)
—
1912

LES CLASSIQUES FRANÇAIS

DU

MOYEN AGE

COLLECTION DE TEXTES FRANÇAIS ET PROVENÇAUX ANTÉRIEURS A 1500

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

Mario ROQUES

Directeur adjoint à l'École pratique des Hautes Études

Pour paraître en 1912 :

Philippe de Novare, MÉMOIRES (1218-1242), éd. par CHARLES KOHLER.

Peire Vidal, ŒUVRES, éd. par JOSEPH ANGLADE.

Huon le Roi et **Guillaume**, LE VAIR PALEFROI et LA MALE HONTE, fabliaux du XIIIe siècle, éd. par ARTUR LÅNGFORS.

Guillaume IX, comte de Poitiers, CHANSONS, éd. par ALFRED JEANROY.

Chrétien de Troies et ses continuateurs, PERCEVAL, éd. par MARY RH. WILLIAMS : la continuation de **Gerbert de Montreuil**.

LE CORONEMENT LOOÏS, chanson de geste du XIIe siècle, éd. par ERNEST LANGLOIS.

AUCASSIN ET NICOLETTE, chantefable, éd. par MARIO ROQUES.

Béroul, LE ROMAN DE TRISTAN, éd. par ERNEST MURET.

ASPREMONT, chanson de geste du XIIe siècle, éd. par LOUIS BRANDIN.

GORMOND ET ISEMBART, fragment de chanson de geste du XIIe siècle, éd. par ALPHONSE BAYOT.

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE
publiés sous la direction de MARIO ROQUES

LES CHANSONS
DE
COLIN MUSET

ÉDITÉES PAR

JOSEPH BÉDIER

AVEC LA TRANSCRIPTION DES MÉLODIES PAR

JEAN BECK

12 J-J 31
16/12/14

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)

1912

INTRODUCTION

Manuscrits et éditions. — Sept manuscrits des XIIIe et XIVe siècles nous ont conservé, sous le nom de Colin Muset, douze chansons. Ce sont les manuscrits que l'on est convenu d'appeler *O* (= Bibliothèque Nationale, français 846), *U* (= B. N., fr. 20050), *C* (= Berne, 389), *K* (= Arsenal, 5198), *N* (= B. N., fr. 845), *P* (= B. N., fr. 847), *X* (= B. N., nouvelles acquisitions françaises 1050)[1]. Le tableau que voici[2] rend compte de la répartition des textes.

			O	*U*	*C*	*K*	*N*	*P*	*X*
I.	966.	Volez oïr la muse Mu- [set ?				238	*116*		*162*
II.	428.	Mout m'anuie d'iver [que tant a duré.			150				
III.	972.	Sospris sui d'une amo- [rette.		*78*	226				
IV.	967.	En mai, quant li rossi- [gnolet	52						
V.	1313.	Or veul chanter et [soulacier.			171				
VI.	48.	Une novele amorette [que j'ai.		76	247				
VII.	1693.	Trop volontiers chan- [teroie.		63	235				
VIII.	1302.	Quant voi lo douz tens [repairier.		77	170				
IX.	582.	Ancontre le tens novel.			6				
X	74.	En ceste note dirai...				334	161		219
XI.	1966.	Colins Musés, je me [plaing d'une amor.			35				
XII.	476	Sire cuens, j'ai vielé.				*237*	*115*	*119*	161

1. *O*, *U*, *C* etc. sont les sigles choisis par Ed. Schwan en son livre *Die altfranzösischen Liederhandschriften* (1886). Ils correspondent à la nomenclature de la *Bibliographie des chansonniers français* de Gaston Raynaud (1884), ainsi qu'il suit : *O* = *Pb*^1^, *U* = *Pb*^12^, *C* = *B*^3^, *K* = *P*^a^, *N* = *Pb*^4^, *P* = *Pb*^6^, *X* = *P*^m17^.

2. Il faut le lire ainsi : la chanson dont le premier vers est *Volez oïr la muse Muset* porte le numéro I dans la présente édition, le numéro 966 dans la

Comme on le voit, ces pièces se divisent en trois groupes : la pièce IV, isolée en *O*, — les pièces I, X, XII, fournies par les manuscrits *K N P X*, qui forment (on le sait par ailleurs) une famille très étroitement unie ; — les pièces II, III, V-IX, XI, fournies par les manuscrits *UC*, qui forment (on le sait par ailleurs) une autre famille, non moins étroitement unie. Tout se passe, pour l'établissement du texte de chaque chanson, comme si elle ne nous était parvenue qu'en une seule copie ; et, pour ce qui est de l'attribution de chaque chanson à Colin Muset, tout se passe comme si elle ne nous était garantie que par un seul témoignage.

Nous avons publié en 1893 ces douze pièces[1]. Elles avaient été imprimées déjà et commentées à diverses reprises et nous avions largement profité de ces commentaires[2]. Notre édition en provoqua de nouveaux : elle fut l'objet de quatre comptes rendus, très précieux, puisqu'ils sont signés G. Paris[3], Ad. Tobler[4], A. Wallensk[illegible]ld[5], A. Jeanroy[6]. En outre, M. Philipp Simon a depuis réimprimé la pièce XI[7], M. A. Jeanroy les pièces III, VIII, X[8]. Puissions-nous, grâce à ces travaux de nos devanciers, procurer ici une édition satisfaisante de Colin Muset !

Bibliographie de G. Raynaud ; elle se trouve dans le manuscrit *K* au folio 238 verso, dans le ms. *N* au folio 116 recto, etc. (Les chiffres en italiques renvoient aux rectos.)

Nous consignons, dans le tableau, des indications relatives à trois chansons dont il sera question ci-après :

		O	*U*
XIII. 123.	Devers Chastelvilain	44	
XIV. 341.	Deus ! com m'ont mort	44	160
XV. 893.	Quant je voi yver retorner	123	

1. *De Nicolao Museto (gallice Colin Muset), francogallico carminum scriptore, thesim Facultati litterarum Parisiensi proponebat* Joseph Bédier. Paris, 1893.
2. On trouvera dans la *Bibliographie des chansonniers* de G. Raynaud l'indication de ces travaux.
3. Dans la *Romania*, t. XXII (1893), p. 285-296.
4. Dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. XCI (1894), p. 322-3.
5. Dans le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, t. XV (1894), col. 13-18.
6. Dans la *Revue critique*, 28e année (1894), p. 357-361.
7. Dans un mémoire intitulé *Jacques d'Amiens* von Philipp Simon (*Berliner Beiträge zur germanischen und romanischen Philologie*, IX), Berlin, 1895, p. 47.
8. Dans les *Lais et descorts français du XIIIe siècle*, publiés par A. Jeanroy, L. Brandin et P. Aubry, Paris, 1901, p. 8-13.

La question d'attribution. — Ces douze chansons sont-elles bien de lui ? C'est à Gaston Paris (*art. cité*, p. 286-90) que revient le mérite d'avoir le premier précisé les termes de ce petit problème et d'avoir fourni les moyens de le résoudre.

Mettons d'abord hors de cause la pièce que fournit le manuscrit *O*, la pièce IV : l'auteur se nomme au v. 33 (*L'en m'apele Colin Muset*), et, si les copistes ont souvent inscrit en tête de telle ou telle chanson une attribution erronée ou fantaisiste, il est sans exemple qu'ils aient introduit frauduleusement dans le texte même le nom de tel poète.

Pour les trois chansons du groupe *KNPX*, la question est presque aussi vite resolue. Deux sont « signées » : la pièce I (*Volez oïr la muse Muset ?* cf. le v. 58), et la pièce X (*Colin Muset vous prie..*, v. 47). Quant à la troisième, XII, elle est certainement aussi de Colin Muset, comme le prouve « la plus superficielle comparaison » avec les trois pieces que nous lui attribuons déjà avec certitude (G. Paris, *art. cité*, p. 288).

Si l'on en vient au groupe *UC*, la pièce XI (dialogue entre Jacques d'Amiens et Colin Muset) est signée, elle aussi. Mais le groupe *UC* comprend sept autres pièces, et c'est ici que se pose la question vraiment critique. Comme le manuscrit *U* n'inscrit jamais les noms des auteurs, le manuscrit *C* est seul responsable de ces sept attributions. Or on a par ailleurs maintes preuves que les noms des auteurs ont été écrits dans ce manuscrit après coup, par un rubricateur mal informé. Il ne mérite à l'ordinaire aucune confiance. Nous n'accepterons ses dires que si nous découvrons des raisons particulières de le croire ici véridique.

G. Paris en a découvert de telles, d'abord pour la pièce IX. C'est le « triboudel », l'une des plus vives de ces chansons, des plus pittoresques. « Elle est certainement de Colin Muset, écrit G. Paris, comme le prouve l'examen du contenu », et, de fait, si notre poète n'y a pas introduit son nom, chaque vers pourtant y porte sa marque. La véracité du rubricateur se trouve donc une première fois justifiée.

Elle va l'être encore à trois reprises, grâce à une autre remarque de G. Paris. Pour en saisir la portée, il faut se rappeler que le manuscrit *U* donne les pièces des divers poetes sans ordre bien défini :

que le manuscrit *C*, au contraire, les range par ordre alphabétique des premiers mots : la chanson VIII, par exemple, *Quant voi le douz tens...*, à la lettre *Q* (f° 170) ; la chanson III, *Soupris sui...*, à la lettre *S*, cinquante-six feuillets plus loin (f° 226) ; la chanson VI, *Une novele amorete que j'ai*, à la lettre *U*, vingt et un feuillets plus loin (f° 247). Sur quoi G. Paris a fait cette observation, très ingénieuse en sa simplicité, que ces trois pièces VI, VIII, III, se trouvent à la suite l'une de l'autre dans l'autre manuscrit, *U*, aux folios 76, 77, 78 ; si elles étaient de poètes différents, dit-il, le hasard n'aurait pas rapproché dans ce manuscrit précisément les pièces qu'un autre hasard, la fantaisie du rubricateur de *C*, devait attribuer à un même poète. *C* a donc, lui aussi, connu ces pièces réunies, et il a « disloqué ce petit groupe » pour les besoins de son ordre alphabétique. Mais, puisque le rubricateur a su, à cinquante-six et à vingt et un feuillets de distance, attacher à ces trois pièces ce même nom, Colin Muset, c'est que ses attributions remontent ici à une source originale et qui semble digne de foi [1].

En outre, remarquons, comme indices internes d'authenticité, que deux de ces pièces, III et VIII, appartiennent au genre, rarement cultivé, des *lais* ou *descorts*, tout comme la pièce X, qui est signée ; — remarquons encore que III est la merveilleuse chanson où le poète raconte son entrevue avec « la fille au roi de Tudele », et qu'elle rappelle beaucoup la pièce I, signée Colin Muset.

Ainsi quatre des assertions du rubricateur sur sept sont reconnues vraies. Cependant G. Paris a conservé à son égard une méfiance qui semble désormais excessive. Il a examiné les trois chansons restantes (II, V, VII) en toute rigueur et finalement les a retirées à notre poète. Voici ses raisons (p. 289) : « La pièce II est dans un rythme qui ne ressemble à aucun de ceux de Colin Muset [2], et elle repose en bonne partie sur la banale plainte contre les *mesdisanz*, qui ne se retrouve dans aucune de ses pièces authentiques. J'en dirai autant de V, qui roule sur les lieux communs de l'amour courtois, et sur-

1. *U* est plus ancien que *C*, ce qui interdit toute autre hypothèse.
2. Elle est en hendécasyllabes, mètre très rare dans la poésie française, à toute époque. Mais pourquoi sa rareté serait-elle un indice contraire à une attribution à Colin Muset ?

tout de VII, consacrée à blâmer le siècle et la compagnie de *mauvaise gent*, où l'on ne reconnaît rien de l'esprit ni du style de notre poète. » C'est trop dire, à notre sens : la pièce VII ne blâme pas tant le siècle en général que l'avarice des mauvais seigneurs, et c'est ce que fait Colin Muset dans les pièces certaines IV et XII. Les trois chansons II, V, VII, ont le tort de « rouler sur les lieux communs de l'amour courtois » ; mais il en est de même des chansons certainement attribuées VII et X[1]. Certes Colin Muset a composé des pièces plus personnelles, plus originales ; mais on conçoit que, vivant du métier de ménestrel, il ait rimé aussi, et souvent peut-être, des pièces « courtoises » sur les thèmes en vogue dans sa clientèle courtoise.

Les objections de G. Paris seraient fortes pourtant, si nous ne savions maintenant que le rubricateur de *C* mérite du crédit : puisqu'une quadruple vérification a confirmé ses dires, il doit bénéficier dans les cas incertains de l'autorité qu'il a par là conquise. Il serait singulier qu'il nous trompât précisément dans les trois cas où nous ne pouvons démontrer qu'il ne nous trompe pas. Nous n'avons plus guère le droit de douter qu'il fût bien renseigné en ce qui concerne Colin Muset. Par suite, pour rejeter ses attributions, il ne suffit pas d'avoir constaté qu'un autre que Colin Muset aurait pu écrire ces trois pièces ; il faudrait qu'il apparût en outre que Colin Muset n'a pas pu les écrire. Sont-elles vraiment indignes de son talent ? La question est remise au sentiment littéraire de chacun ; elle est critiquement insoluble. Mais, quel que puisse être sur la valeur de ces pièces notre propre sentiment, notre devoir d'éditeur est de les admettre dans notre recueil : nous convenons d'ailleurs qu'elles peuvent n'être pas de Colin Muset.

Ce doute, nous essaierons pourtant de l'affaiblir, par une conjecture que nous sentons paradoxale et périlleuse. Pour mieux établir l'authenticité de ces trois chansons attribuées à Colin Muset, mais contestées, nous oserons appeler à témoin deux autres chansons qui

1. Comme l'a bien vu d'ailleurs G. Paris (p. 290, cf. p. 292) : « Dans les pièces VIII et X, Colin Muset a fait violence à son naturel et s'est évertué à imiter avec autant de courtoisie que ses nobles émules », et par là G. Paris a lui-même limité la portée de sa critique.

ne lui sont pas attribuées, et que nous voudrions lui attribuer. On lira plus loin, sous les numéros XIII et XIV, ces deux chansons[1]. Elles sont prises au manuscrit *O*, où elles sont anonymes. Dans l'une (*Devers Chastelvilain*), le poète distribue l'éloge et le blâme à divers seigneurs qui l'ont bien ou mal payé de ses chansons, ceux de Châteauvilain, de Choiseul, de Sailly, de Vignory, de Reynel. Dans l'autre (*Deus, com m'ont mort norrices et enfant*), le poète se plaint de l'accueil qu'il a reçu dans certains châteaux et trace l'itinéraire d'un de ses prochains voyages de ménestrel : Choiseul, Clermont, Sailly. Tous ces noms sont ceux de seigneuries sises aux confins du comté de Champagne et du duché de Lorraine, aujourd'hui toutes dans l'arrondissement de Chaumont (Haute-Marne). Comme les noms de Choiseul et de Sailly sont communs à l'une et à l'autre pièce, ces pièces appartiennent, pour ainsi dire, au répertoire d'une même tournée de ménestrel; elles sont d'un même auteur. Dans ce qui va suivre, pour la clarté de l'exposé, il sera commode d'appeler cet auteur, comme a fait Tarbé, le trouvère de Choiseul.

Il se trouve que notre chanson VII, l'une de celles que G. Paris conteste à Colin Muset, rappelle fort ces deux chansons. Le poète s'y plaint aussi de l'avarice des seigneurs; il loue deux de ses patrons : l'un est le seigneur de Vignory (ou Waignonrut, cf. le *Glossaire*). Le Vignory du trouvère de Choiseul reparaît donc. Il est douteux si Vignory, hors ces deux chansons, se retrouverait souvent dans la poésie française; il est à peu près certain qu'il ne se retrouve nulle part ailleurs dans les chansonniers du XIIIe siècle. Il est par suite vraisemblable que le trouvère de Choiseul et l'auteur de la pièce VII ne font qu'un seul trouvère. Mais ce trouvère est-il, comme l'assure le manuscrit *C*, Colin Muset?

Il y a quelques indices contraires. Le trouvère de Choiseul dit *estal* (XIV, 11), *eshair* (XIV, 14); Colin Muset dit *esté* (XII, 2, 28), *eshuer* (V, 16). Le trouvère de Choiseul fait rimer *demandar* avec

1. Raynaud, 123 et 341; elles ont été publiées par Tarbé, *Les chansonniers de Champagne aux XIIe et XIIIe siècle*, Reims, 1850, p. 34, puis par Pierre Aubry dans la *Revue musicale* en 1904. Tarbé avait proposé déjà d'identifier l'auteur de ces deux chansons et Colin Muset; Pierre Aubry n'a pas rejeté cette hypothèse.

loné (XIII, 25) ; Colin Muset emploie 38 fois à la rime des mots comme *demandai*, sans mélange avec des mots en *-atum*. Surtout, les deux pièces du trouvère de Choiseul semblent inférieures aux meilleures chansons de Colin Muset, moins fines. Le couplet est à l'ordinaire mieux construit chez Colin Muset : la « chute » en est plus jolie. Ce qui peut, à vrai dire, s'expliquer par cette remarque que les pièces de Choiseul sont avant tout des poésies de circonstance, destinées à un public d'un jour. Si nous savions comprendre telle allusion aux « deux rois » (XIII, 10) ou aux « murs nues » de Choiseul (XIII, 19), peut-être y trouverions-nous autant d'esprit, de malice et d'art que dans les pièces certaines de Colin Muset.

Il y a par contre plusieurs indices favorables à l'identification. Les uns, d'ordre linguistique. Comme la plupart des poètes du XIIIe siècle, et comme il convenait d'ailleurs à sa condition de ménestrel nomade, Colin Muset écrit une langue littéraire, peu marquée de traits dialectaux. Pourtant, comme il mélange à la rime *-ant* et *-ent*, comme il sépare à la rime les mots terminés par *-s* et les mots terminés par *-z*, comme il réduit *-tee* à *-ie* dans les mots *mesnie* (XII, 16), *aillie* (X, 37, XII, 43), la réunion de ces trois traits a déjà invité plusieurs critiques, et notamment M. Wallensköld (*art. cité*, col. 15), à reconnaître à son langage un caractère lorrain. Il dédie d'ailleurs sa pièce VIII (v. 62) à une « bone duchesse », qui semble bien être la duchesse de Lorraine.

Il y a plus. A la strophe IV de la pièce *Devers Chastelvilain*, les rimes *chastels engres Rignez bels cembels mantel* attestent que le poète disait non pas *chasteaus*, mais *chastès*. C'est un fait dialectal bien caractérisé, qui se rencontre dans la région de notre trouvère, dans le Cartulaire de Vignory, par exemple, et dans les chartes de Joinville : dans cette région, *l* ne s'est pas vocalisée, elle est tombée. Or, Colin Muset fait assoner, en sa pièce IX, avec *le chastel*, *le flaütel*, etc., *li brondelz* (v. 20), *les oisels* (v. 21), *les arbrissels* (v. 49), c'est-à-dire *li brondès*, etc.

Mais la plus forte raison d'identifier le trouvère de Choiseul et Colin Muset, c'est la ressemblance de situation et de ton qui rapproche les pièces de Choiseul de pièces telles que *Sire cuens, j'ai oreie* (XII). Ici et là, même familiarité et même effronterie de poète

quémandeur. Et s'il se peut que bien d'autres ménestrels encore aient employé les formes métriques et musicales de la chanson d'amour pour réclamer leur salaire, le fait est que nous n'en avons nul autre exemple.

Nous ne conclurons pas que les quelques pièces connues de ce type sont nécessairement toutes de Colin Muset. Il reste possible que l'auteur de la pièce VII, malgré l'affirmation du manuscrit *C*, ne soit pas Colin Muset, et qu'il ne soit pas non plus le trouvère de Choiseul. Il restera du moins que dans tout le trésor de la poésie lyrique française des XIIe et XIIIe siècles — outre une pièce (*XV*) dont il sera dit un mot ci-après — il n'existe que cinq chansons, les pièces IV, VII, XII, XIII et XIV du présent recueil, où l'auteur fasse quelque allusion à son métier de ménestrel. Si elles ne sont pas toutes cinq de Colin Muset, il restera qu'à notre connaissance Colin Muset n'a eu en ce genre que deux émules au plus, lesquels fréquentèrent tous deux le château de Vignory, sis en une région où Colin Muset semble bien avoir aussi vécu. C'en est assez pour que nous joignions ici aux pièces qui lui sont attribuées ces deux pièces anonymes. Nous aurons ainsi formé le *corpus* de toutes les pièces lyriques où un poète se met lui-même en scène en sa qualité de ménestrel.

Pour que ce *corpus* soit vraiment complet, nous y joindrons aussi la pièce *Quant je voi yver retorner* (XV) dont M. Jeanroy a le premier supposé[1] qu'elle devait être de notre poète. « On peut en être à peu près certain », dit G. Paris (*art. cité*, p. 287). Aux raisons littéraires qu'ont produites M. Jeanroy et G. Paris à l'appui de cette attribution, notre collaborateur, M. Jean Beck, ajoutera plus loin une raison tirée de la mélodie.

Le refrain. — S'il est vrai que la première partie du manuscrit *U* a été écrite dans la première moitié du XIIIe siècle (G. Paris, p. 288),

1. En ses *Origines de la poésie lyrique en France*, p. 303, où il l'a imprimée : « Seul à notre connaissance, dans la France du Nord, Colin Muset a employé ces couplets, composés de deux petites strophes monorimes mises bout à bout (pièces IV et XII). » Il est vrai que c'est une combinaison très simple. — La pièce (Raynaud 893) est prise au ms *O*, f° 12; v°.

c'est donc en cette période qu'aura flori Colin Muset. Mais plusieurs critiques, et notamment Schwan (*ouv. cité*, p. 175), n'attribuent ce manuscrit qu'à la seconde moitié du XIIIe siècle. Les dates de la vie de Colin Muset restant donc indéterminées, on peut du moins recueillir sur lui dans ses chansons quelques renseignements. Il convient de ne les demander qu'aux neuf pièces qui sont certainement de lui. Ces traits, G. Paris les a groupés avec art ; on nous saura gré de reproduire ici ces pages charmantes.

« C'était un ménestrel de profession. Il passait sans doute l'hiver bourgeoisement avec sa femme et sa fille, dans une maison qui ne manquait pas de confort et où il avait un valet et une servante ; puis, les beaux jours venus, monté sur son cheval, sa valise en croupe, sa *viele* et son *archet* liés par dessus, il s'en allait dans les châteaux pour divertir les seigneurs et les dames. Il leur viellait sans doute toutes sortes de choses, des chansons de geste et des chansons d'amour, des *triboudaines* et des pastourelles. Dans son répertoire figuraient des pièces de lui, ce qui lui donnait un rang à part parmi les ménestrels. Il semble qu'il avait donné à l'une de ces pièces le nom de *muse* ou de *muset*, qu'elle avait eu du succès et que le surnom lui en était resté. Dans ses compositions, il se met presque toujours en scène avec sa vielle et son archet, et se représente à la fois comme un poète, un amoureux et un parasite. Il désire par dessus tout *mener bone vie* en mangeant des chapons à l'ail et en buvant du vin frais, mais il veut être assis dans une prairie verdoyante et fleurie, au mois de mai, un *chapel* de roses sur la tête, et il aime être servi par une *blondete* qui complète sa joie par quelques savoureux baisers. C'est le rêve qu'il se plaît sans cesse à caresser et qu'il nous raconte avec une grâce singulière. Ces vives esquisses charmaient sans doute aussi ses auditeurs par leur mélange imprévu de poésie légère et de grasse matérialité. D'ordinaire, il rentrait chez lui revêtu d'une belle robe fourrée, la valise gonflée, parfois avec un cheval frais en place du *roncin* fatigué qu'il avait emmené ; on lui faisait alors bel accueil ; mais il n'en était pas toujours ainsi ; il se trouvait des seigneurs, voire des comtes, qui le laissaient vieller tant qu'il voulait, ne lui donnaient rien, et ne dégageaient même pas, suivant l'usage, les vêtements ou les objets qu'il avait dû donner en gage à son hôte pour la dépense ;

l'hôte les gardait impitoyablement, car on ne le voyait guere qu'en songe, cet hôte ideal « qui ne voudrait pas compter »[1]... Le pauvre Muset n'était pas bien reçu quand il rentrait à la maison sur son cheval harassé avec sa *male parvie de vent* et sa bourse dégarnie ; sa femme le soupçonnait d'avoir été faire la débauche *ocal la vile*, au lieu de faire la tournée lucrative qu'il avait annoncée ; encore ne parlait-il pas du *det* qu'il avait contracté, et qu'il s'efforçait d'oublier lui-même. Aussi fallait-il de temps en temps se résigner à des expéditions plus longues : il fallait trotter apres quelque « mauvais prince » qui ne vous récompenserait que bien médiocrement de vos peines ; fâcheux moments pour qui n'aimait qu'*aise et sejor* ! Mais d'autres fois aussi on vivait grassement, quitte à engager son manteau, dans quelque *bone vile* où on médisait des *borjoises*, et où on donnait à un confrere en poésie comme Jacques d'Amiens des conseils empreints de la sagesse la plus pratique : « Faites comme moi, *si menrés bone vie* ; ne donnez votre amour qu'aux bons morceaux, aux bons vins, et, par cette froidure, aux grands feux dans la chambre ! » Ainsi se passa la vie de Colin Muset, une vraie vie d'oiseau, voyageuse et casanière, légere et sensuelle, recluse en hiver et vagabonde en été, familiere jusqu'à l'insolence avec ceux qui l'entretiennent, mais toujours gazouillante et mêlant à ses effronteries et à ses libertinages ce que des ailes, un gosier vibrant et l'amour des bois et des prés donnent toujours de poésie. Dans ces conditions, on comprend sans peine que l'œuvre de notre ménestrel ne ressemble pas à celle des chevaliers qui, pour plaire aux dames et acquérir le renom d'une parfaite courtoisie, s'appliquaient à produire sur les themes donnés de l'art à la mode quelques variations poétiques et musicales ; il a cherché à prendre leur ton dans la piece VIII et dans la piece X, [et, selon nous, aussi dans les pieces II et V], où il parle de *merci*, de *bel servir*, et menace de mourir si sa *bele douce amie* ne l'exauce pas ; mais il reprend vite courage et lui promet, si elle vient le rejoindre *desoz l'ente florie*, tout ce qui constitue pour lui le bonheur ideal, une *crasse oe rostie* et de *bon vin sor lie*. En somme, l'originalité de Colin Muset tient à sa condition sociale et à sa pro-

1. G. Paris emprunte ici, comme on voit, et plus loin, quelques traits à la piece XV, bien qu'elle ne soit pas des plus sûrement attribuées.

fession ; sa poésie est en marge de la poésie courtoise qu'on peut appeler officielle, comme sa vie est en marge de la société courtoise qui l'accueille et le paie, mais dont il ne fait pas partie. »

A ces renseignements tirés des pièces sûrement attribuées, on peut ajouter (si notre remarque sur le traitement de *l* + *s* dans la pièce IX est juste) qu'il faut sans doute chercher l'*ostel* de Colin Muset dans les régions de l'Est.

En outre, au cas où l'on reconnaîtrait que la pièce VII est de lui, on y gagnerait ce renseignement qu'il eut comme patrons, outre « la bone duchesse », le comte de Vaudémont en Lorraine et le « bon seigneur » de Vignory.

Au cas enfin où l'on reconnaîtrait que les pièces XIII et XIV sont aussi de sa main, on apprendrait encore qu'il fréquenta les châteaux voisins de Vignory : Chateauvillain, Choiseul, etc. ; et l'on aurait une date : il aurait fleuri au temps des « deux rois » Louis IX et Thibaut de Navarre, aux alentours de 1234, et ainsi (Joinville est si près de Vignory !) on pourrait se le représenter viellant devant Jean de Joinville.

Traitement des textes. — Nous avons choisi comme base de nos textes, pour les chansons du groupe *KNPX*, le manuscrit *K* ; pour celles du groupe *UC*, le manuscrit *U*. Aux notes, nous avons communiqué les variantes de sens ; quant aux variantes de simple graphie, on les trouvera au besoin dans notre ancienne édition. Pour les trois chansons que *C* nous a seul conservées (II, IX, XI), nous avons déroge, à regret, à notre règle de reproduire, sans y rien changer, les formes et les graphies du manuscrit. Le manuscrit *C* a été écrit en Lorraine, comme *U* ; mais il est bien plus « dialectal » que le manuscrit *U* ; et Colin Muset, si même il était Lorrain ou Champenois, n'écrivait pas une langue si marquée de particularités locales. C'est pourquoi nous avons ramené quelques-unes des particularités graphiques de *C* à l'usage du français normal, le plus discrètement possible, et sans qu'il puisse en résulter, croyons-nous, nul dommage, car le lecteur trouvera à l'appareil critique les quelques formes que nous avons écartées des textes [1].

1. Pour chacune des chansons dont la mélodie nous a été conservée, nous avons placé à la suite des *Variantes et Notes* le *Commentaire musical* de M. J. Beck.

I. — Volez oïr la muse Muset ?/

I

Volez oir la muse Muset ?
En mai fu fete, un matinet,
En un vergier flori, verdet,
Au point du jour,
Ou chantoient cil oiselet
Par grant baudor,
Et j'alai fere un chapelet
En la verdor.
Je le fis bel et cointe et net
Et plain de flor.
Une dancele
Avenant et mult bele,
Gente pucele,
Bouchete riant,
Qui me rapele :
« Vien ça, si viele
. . . . . .
Ta muse en chantant
Tant mignotement. »

II

J'alai a li el praelet
Atout la viele et l'archet,
Si li ai chanté le muset
Par grant amour :
« J'ai mis mon cuer en si bon cuer
Espris d'amors... »,
Et quant je vi son chief blondet
Et sa color

Et son gent cors amoreusel
Et si d'ator,
Mon cuer sautele
Pour la damoisele ;
Mult renouvele
Ma joie souvent.
Ele ot gounele
De drap de Castele
Qui restencele.
Douz Deus, je l'aim tant
De cuer loiaument !

III Quant j'oi devant li vielé
Pour avoir s'amour et son gré,
Elle m'a bien guerredoné,
Soe merci,
D'un besier a ma volenté,
Deus ! que j'aim si !
Et autre chose m'a donné
Com son ami,
Que j'avoie tant desirré :
Or m'est meri !
Plus sui en joie
Que je ne soloie.
Quant cele est moie
Que je tant desir ;
Je n'en prendroie
N'avoir ne mounoie ;
Pour riens que voie
Ne m'en qier partir ;
Ançois vueil morir.

IV Or a Colin Muset musé
Et s'a a devise chanté
Pour la bele au vis coloré,
De cuer joli.
Maint bon morsel li a doné
Et departi
Et de bon vin fort a son gré,
Gel vous afi.
Ensi a son siecle mené
Jusques ici.
Oncor dognoie,
En chantant maine joie,
Mult se cointoie,
Qu'Amors veut servir,
Si a grant joie
El vergier ou dognoie,
Bien se conroie,
Bon vin fet venir
Trestout a loisir.

II. — Moult m'anuie d'iver ke tant a duré.

I Moult m'anuie d'iver ke tant a duré,
Ke je ne voi rossignol en bruel ramé,
Et des ke je voi le tens renovelé,
Si me covient ke je soie en cest esté
Plus mignoz et envoisiez ke n'aie esté.

II Bone dame belle et blonde l'a loué,
S'est bien droiz ke j'en face sa volenté,
Ke j'avoie tout le cuer desesperé.
Par son doulz comandement l'ai recovré ;
Or a mis en moult grant joie mon pensé.

III Ja de joie faire ne serai eschis,
Puis ke ma dame le veult, au simple vis,
Et g'i ai si por s'amor mon pensé mis
Ke ne poroie trover, ce m'est avis,
Dame de si grant valor ne de tel pris.

IV Mesdisant ont tout le mont en mal point mis,
Ke li siecles n'est mais cortois ne jolis,
Et nonporcant ki seroit loials amis,
K'il ne fust fols ne vilains ne mal apris,
Cil poroit avoir grant joie a son devis.

V Sa beauté et si vair ueil et ses doulz ris
Me tiennent mignot et gai ; plus sui jolis
Ke je n'avoie ainz esté, ce vos plevis.
C'est por la meillor ki soit jusc'a Paris.

III. — Sospris sui d'une amorette.

I Sospris sui d'une amorette
D'une jone pucelette :
Bele est et blonde et blanchette
Plus que n'est une erminette,
S'a la color vermeillette
Ensi com une rosette.

II Itels estoit la pucele,
La fille au roi de Tudele ;
D'un drap d'or qui reflambele
Ot robe fresche et novele,
Mantel, sorcot et gonele :
Mout sist bien a la donzele.

III En son chief ot chapel d'or
Ki reluist et estancele ;
Saphirs, rubiz ot encor
Et mainte esmeraude bele.
Biaus Deus, et c'or fusse j'or
Amis a tel damoisele !

IV Sa ceinture fu de soie,
D'or et de pieres ovree ;
Toz li cors li reflamboie,
Ensi fut enluminee.
Or me doinst Deus de li joie,
K'aillors nen ai ma panseie !

V G'esgardai son cors gai
Qui tant me plaist et agree.
Je morrai, bien lo sai,
Tant l'ai de cuer enameie !
Se Deu plaist, non ferai,
Ainçois m'iert s'amors donee !

VI En un trop bel vergier
La vi cele matinee
Juer et solacier ;
Ja par moi n'iert obliee,
Car bien sai, senz cuidier,
Ja si bele n'iert trovee.

VII Lez un rosier s'est assise
La tres bele et la sennee ;
Ele resplant a devise
Com estoile a l'ajornee ;
S'amors m'esprent et atise
Qui enz el cuer m'est entree.

VIII El regarder m'obliai
Tant qu'ele s'en fu alee.
Deus ! tant mar la resgardai,
Quant si tost m'est eschapee,
Que ja mais joie n'avrai
Se par li ne m'est donee !

IX Tantost com l'oi regardee,
Bien cuidai qu'ele fust fee.
Ne lairoie por riens nee
Qu'encor n'aille en sa contree,
Tant que j'aie demandee
S'amor ou mes fins cuers bee.

X Et s'ele devient m'amie,
Ma granz joie iert acomplie,
Ne je n'en prendroie mie
Lo roialme de Surie,
Car trop meine bone vie
Qui aime en tel seignorie.

XI Deu pri qu'il me face ate,
Que d'autre nen ai envie.

IV. — En mai, quant li rossignolet.

I En mai, quant li rossignolet
Chantent cler ou vert boissonet,
Lors m'estuet faire un flajolet,
Si le ferai d'un saucelet,
Qu'il m'estuet d'amors flajoler
Et chapelet de flor porter
Por moi déduire et deporter,
Qu'adès ne doit on pas muser.

II L'autrier en mai, un matinet,
M'esveillerent li oiselet,
S'alai cuillir un saucelet,
Si en ai fait un flajolet ;
Mais nuns hons n'en peut flajoler
S'il ne fait par tout a loer
En bel despendre et en amer
Tot sanz faintise et sanz guiler.

III Garnier, cui je vi joliet,
Celui donrai mon chapelet.
De bel despendre s'entremet,
En lui nen a point de regret.
Et por ce li vuil je doner
Qu'il aimme bruit et hutiner
Et aimme de cuer sanz fauser ;
Ensi le covient il ovrer.

IV La damoisele au chief blondet
Me tient tot gai et cointelet ;
En tel joie le cuer me met
Qu'il ne me sovient de mon det :

Honiz soit qui por endeter
Laira bone vie a mener!
Adès les voit on eschaper,
A quel chief qu'il doie torner.

v L'en m'apele Colin Muset,
S'ai mangié maint bon chaponet,
Mainte haste, maint gastelet
En vergier et en praelet,
Et quant je puis l'oste trover
Qui veut acroire et bien prester,
Adonc me preng a sejorner
Selon la blondete au vis cler.

vi N'ai cure de roncin lasser
Après mauvais seignor troter :
S'il heent bien mon demander,
Et je, cent tanz, lor refuser.

V. — Or veul chanter et soulacier.

i Or veul chanter et soulacier
Et faire joie et renvoisier,
Ke ne sai si loial mestier ;
Por ce ne le veul je laissier.
Se ma douce amie
Cui je ne hé mie
Me veult faire aïe,
Bien puis esploitier.

Sa grant cortoisie
M'a randu la vie,
Mais gent plain d'envie
M'en font esloignier.
Adès se painent d'encuser
Ceuls ki bien aimment sens fausser,
Si s'en doit on moult bien garder
Et lor compaignie eschuer.

II Je veul bien ma dame noncier
Ke je sui tous siens sens trichier,
Ne ja de li partir ne quier ;
Adès veul estre en son dongier.
Trestoute ma vie
Menrai bone vie ;
Fine Amor m'en prie,
Ki m'i puet aidier.
Je nel lairai mie
Por la gent haie ;
Lor grant vilenie
Ne prise un denier ;
Ne servent fors ke de jangler,
Ne nuls hons nes doit escouter ;
Ja por eus ne lairai l'amer,
Ne ma grant joie a demener.

III Ki est mauvais bien est chetis ;
Il valt assez mieus morz que vis.
Proudons n'en iert ja entrepris :
Adès croist et hausse ses priz.
Prouesce est loee,
Mauvestiés blamee,

Gent desesperee
Font adès le pis.
Ma dame honoree,
Ki a honor bee,
Sa joie est doublee
Nes en paradis.
Ki bien veult au siecle durer
Si soit prous et sache doner
Et loiaument aint senz fausser :
Ensi puet sa joie finer.

VI. — Une novele amorette que j'ai.

Une novele amorette que j'ai
Me fait chanter et renvoisier ;
Lo cuer en ai amoroset et gai,
Ne ja de ceu partir ne quier.
Rose ne lis ne florette de glai
Ne lo me fait recomencier,
Fors la blondette por cui je morrai,
Se merci ne m'i puet aidier.
Merci demanz, merci requier,
Merci vuel et merci desir.
A la blonde lo vuel proier,
K'autre ne m'en porroit garir,
N'autre ne m'en porroit aidier,
N'autre n'est tant a mon plaisir.
Je la servirai senz dangier,
Se tout ne lo me vuet merir.

II Bele et blondette, je vos amerai
De boen cuer leal et entier,
Ne ja de vos ne me departirai;
Miez me lairoie depecier.
En ceste bone pensee serai,
Ne nuns ne m'en poroit getier;
Mais trop me tienent en malvais delai
Felon mesdisant losengier.
Je redout tant lor encombrier,
Que trop se peinent de trair
Cels qui bien aiment senz dangier,
Ne ja ne les en voi joir.
Bien se doit la blonde gaitier,
K'adès vuelent d'anui servir,
Ne moi ne li nen ont mestier
Por nostre joie departir.

III L'autrier un jor a l'entree de mai,
L'oï chanter en un vergier,
Mais onques mais si bele n'esgardai,
Ceu vos porroie fiancier.
Deus, tres douz Deus, et quele amorette ai,
S'ele la me vuet outroier,
Ne ja mais jor senz joie ne serai,
Se de s'amor puis esploitier.
Je desir tant li embracier
Et li veoir et li oïr,
Se de li ai un douz baisier
Nus mals ne me poroit venir;
Ne m'en porroient forjugier
Malvaise gent par lor mentir.
Con que me doie delaier,
Je l'atendrai tot a loisir,

IV Ke fine amors me fait cuidier
Boens servises ne puet perir.

VII. — TROP VOLENTIERS CHANTEROIE.

I Trop volentiers chanteroie
Se je savoie coment,
Et bone vie menroie
Se li siecles valoit tant
Qui me tormente forment,
Et nomporqant tote voie
Chanterai joieusement,
Que bone Amors lo m'aprent.

II Puis k'Amors vuet que je soie
Liez et renvoisiez soyent,
Et mes fins cuers s'i outroie
Si tres debonairement,
Se li siecles se repent,
Nule riens je n'i donroie,
Ke bone Amors me deffent
Oue j'a n'aie cuer dolant.

III Amors m'aprent et chastoie
D'un trop bel chastiement,
K'en compaignie ne voise
De nule malvaise gent,
Car de lor acointemant
A nul jor mielz ne valdroie.
Il sont de fol escient ;
Au diable les comant.

IV Se g'iere Deus, je feroie
Lo siecle tot altrement,
Et meillor gent i metroie,
Car cist n'i valent neient.
Kant plus ont or et argent,
Vair et gris et dras de soie,
Tant sont moins large metant ;
Plus que jeus usure prent.

V Cist siecles faut et desvoie
Chascun jor trop malement.
Et kant plus vos en diroie,
Je n'i voi home joiant,
Et si muerent alsiment
A tot mil mars en monoie
Come cil qui n'a neient ;
Trop se mainent folement.

VI Mon boen seignor prieroie
De Waignonrut, lo vaillant,
Que por Deu ne se recroie :
Il fu nez en boen croissant.
Molt a mis son pris avant,
Qu'il ne false ne ne ploie,
Ne nule foiz ne desment,
Ne que piere d'aymant.

VII De Waignonrut la menroie
A Widemont maintenant.
Lo boen conte prieroie,
K'adès a lo cuer joiant ;
Molt en dient bien la gent ;

Au siecle a bien fait sa voie,
Que nus hom ne li defiant
Tant con lo savront vivant.

VIII. — Quant voi lo douz tens repairier..

I Quant voi lo douz tens repairier,
Que li rosignols chante en mai,
Et je cuiz que doie alegier
Li mals et la dolors que j'ai,
Adonc m'ocient li delai
D'amors, qui les font engregnier.
Las ! mar vi onques son cor gai,
S'a ma vie ne lo conquier !

II Amors de moi ne cuide avoir pechiez
Por ceu que sui ses hom liges sosgiez.
Douce dame, pregne vos en pitiez !
Qui plus s'abaisse, plus est essauciez.

III Et qant si grant chose empris ai
Con de vostre amor chalengier,
Toz tens en pardons servirai,
Se tost n'en ai altre loieir.
Ma tres douce dame honoree,
Je ne vos os nes proier ;
Cil est mout fols qui si haut bee
Ou il nen ose aprochier.

IV Mais tote voie
Tres bien revoudroie
Vostre amors fust moie
Por moi ensengnier,
Car a grant joie
Vit et s'esbanoie
Cui Amors maistroie ;
Meuz s'en doit proisier.

V Qui bien vuet d'amors joïr
Si doit soffrir
Et endurer
Qan k'ele li vuet merir;
Au repentir
Ne doit panser,
C'om puet bien, tot a loisir,
Son boen desir
A point mener.
Endroit de moi criem morir
Meuz que garir
Par bien amer.

VI Se je n'ai la joie grant
Que mes fins cuers va chacent,
Deffenir m'estuet briement.
Douce riens por cui je chant,
En mon descort vos demant
Un ris debonairemant,
S'en vivrai plus longemant ;
Moins en avrai de torment.

VII Bele, j'ai si grant envie
D'embracier vostre cors gent,
S'Amors ne m'en fait ale,

J'en morrai coiteusement.
Amors ne m'en taudrat mie,
Car je l'ai trop bien servie
Et ferai tote ma vie
Senz nule fause pansee.
Preuz de tote gent locee
Plus que nule qui soit nee,
Se vostre amors m'est donee,
Bien iert ma joie doublee.

VIII Mon descort ma dame aport
La bone duchesse, por chanter ;
De toz biens a li m'acort,
K'ele aime deport, rire et juer.

IX Dame, or vos voil bien mostrer
Que je ne sai vostre per
De bone vie mener
Et de leialment amer.
Adès vos voi enmender
En vaillance et en doner.
Nel lassiez ja por jangler,
Que ceu ne vos puet grever.

IX. — Ancontre le tens novel.

1 Ancontre le tens novel
Ai le cuer gai et inel
Au termine de pascor ;
Lors veul faire un triboudel,
Car j'ain moult tribu martel,
Bruit et barnage et baudor,

Et quant je sui en chastel
Plain de joie et de revel,
La veul estre et nuit et jor.
Triboudaine et triboudel !
Deus confonde le musel
Ki n'aime joie et baudor !

II De toute joie m'est bel,
Et quant j'oi le flaûtel
Soner avuec le tabor,
Damoiselles et donzel
Chantent et font grand revel,
Chascuns a chapel de flour,
La verdure et li brondelz
Et li douls chans des oisels
Me remet en grant baudour.
Triboudainne, triboudel !
Plus sui liés, par saint Marcel !
Ke tels a chastel ou tour.

III Ki bien broche le poutrel
Et tient l'escu en chantel
Au comencier de l'estor
Et met la lance en estel,
Por mielz vaincre le cembel
Vait assembler a meillor,
Cil doit bien avoir joel
De belle dame et anel
Par druerie et amor.
Triboudainne, triboudel
Por la belle au chief blondel
Ki a fresche la color !

IV Tels amasse en un moncel
Mil mars et fait grant fardel
Ki vit a grant deshonor :
Ja n'en avra bon morcel
Et diable en ont la pel,
Cors et ame sens retor.
Por ceu veul jeu mon mantel
Despandre tost et inel
En bone ville a sejor.
Triboudainne, triboudel !
Ke valt avoirs en fardel,
S'on nel despent a honor?

V Quant je la tieng ou prael
Tout entor clos d'arbrissels
En esté a la verdour
Et j'ai oies et gastel,
Poissons, tartes et porcel,
Buef a la verde savor,
Et j'ai le vin en tonel,
Froit et fort et friandel
Por boivre a la grant chalor,
Miels m'i aim k'en un batel
En la mer en grant poour.
Triboudainne, triboudel !
Plus aim le jeu de prael
Ke faire malvais sejor.

X. — En ceste note dirai.

I En ceste note dirai
D'une amorete que j'ai,
Et pour li m'envoiserai
Et bauz et joianz serai :
L'en doit bien pour li chanter
Et renvoisier et jouer
Et son cors tenir plus gai
Et de robes acesmer
Et chapiau de flors porter
Ausi comme el mois de mai.

II Tres l'eure que l'esgardai
Onc puis ne l'entroubliai,
Ainz i pens et penserai ;
Quant la vois ne puis durer,
Ne dormir, ne reposer.
Biau tres douz Deus, que ferai?
La paine que pour li trai
Ne sai conment li dirai.
De ce sui en grant esmai
Oncore a dire li ai.
Quant merci n'i puis trouver
Et je muir por bien amer,
Amoreusement morrai.

III Je ne cuit pas ensi morir,
S'ele mi voloit retenir
En bien amer, en biau servir ;
Et du tout sui a son plesir,
Ne je ne m'en qier departir,
Mes toz jorz serai ses amis.

IV Hé ! bele et blonde et avenant,
Cortoise et sage et bien parlant,
A vous me doig, a vous me rent,
Et tout sui vostres sanz faillir.
Hé ! bele, un besier vous demant,
Et se je l'ai, je vous creant
Nul mal ne m'en porroit avenir.

V Ma bele douce amie,
La rose est espanie :
Desouz l'ente florie
La vostre compaignie
M'i fet mult grant aie.
Vos serez bien servie
De crasse oe rostie
Et bevrons vin sus lie,
Si merrons bone vie.

VI Bele tres douce amie,
Colin Muset vos prie
Por Deu n'obliez mie
Solaz ne compagnie,
Amors ne druerie,
Si ferez cortoisie !
Ceste note est fenie.

XI. — COLINS MUSÈS, JE ME PLAING D'UNE AMOR.

I « Colins Musès, je me plaing d'une amor
Ke longuement ai servie
De loial cuer, n'ains pitié.....
N'i poi trover nen aïe,
S'i truis je moult semblanz de grant douçor,
Mais ce m'est vis ke il sont traïtor,
Ke bouche et cuers ne s'i acordent mie.

II « Jakes d'Amiens, laissiés ceste folor !
Fuiés fausse druerie,
N'en biau semblant ne vos fiés nul jor :
Cil est musars ki s'i fie !
Puis ke trovés son cuer a menteor,
Se plus l'amés, sovant duel et irour
En averés et pis ke je ne die.

III « Colin Muset, ne m'iert pas deshonor,
Se de li fais departie.
Puis c'ai trové son samblant tricheor,
Porchacerai moi d'amie,
Car je li aï veü faire tel tour
Et tel samblant et tel ensaigne aillors,
Par coi je haz li et sa compaignie.

IV « Jakes d'Amiens, il n'est duels ne irour
Fors ki vient de jalousie.
Povres amans souffre mainte dolor
Ki bee a grant signorie,
Et un usage a borjoise tous jors :
Ja n'amera, tant soit de grant richour,
Home, s'il n'a la borse bien garnie.

V « Colins Musès, gentils dame ait honor
Ki a ceu ne bee mie,
Mais la ou voit sen, prouesce et valour,
Joliveté, cortoisie !
La fausse lais por ceu, si m'en retour
A la belle, la blonde et la meillor
Ki onkes fust d'amors nul jor proie.

VI « Jakes d'Amiens, et j'errant m'en retour
As chapons en jance aillie
Et as gastiaus ki sont blanc come flor
Et au tres bon vin sor lie.
As bons morsels ai donee m'amor
Et as grans feus parmi ceste froidour :
Faites ensi, si menrés bone vie.

VII « Colin Muset, kier t'aise et ton sejor,
Et je querrai d'amors joie et baudor,
Car conssirer d'amors ne me puis mie. »

XII. — Sire cuens, j'ai vïelé.

I Sire cuens, j'ai vïelé
Devant vous en vostre ostel,
Si ne m'avez riens doné
Ne mes gages aquité :
C'est vilanie !
Foi que doi sainte Marie,
Ensi ne vous sieurré mie.
M'aumosniere est mal garnie
Et ma boursse mal farsie.

II Sire cuens, car commandez
De moi vostre volenté.
Sire, s'il vous vient a gré,
Un biau don car me donez
Par courtoisie !
Talent ai, n'en doutez mie,
De raler a ma mesnie :
Quant g'i vois bourse esgarnie,
Ma fame ne me rit mie,

III Ainz me dit : « Sire Engelé,
En quel terre avez esté,
Qui n'avez riens conquesté ?
. . . . . .
Aval la ville.
Vez com vostre male plie !
Ele est bien de vent farsie !
Honiz soit qui a envie
D'estre en vostre compaignie ! »

IV Quant je vieng a mon ostel
Et ma fame a regardé
Derrier moi le sac enflé,
Et je qui sui bien paré
De robe grise,
Sachiez qu'ele a tost jus mise
La conoille sanz faintise ;
Ele me rit par franchise,
Ses deus braz au col me plie.

V Ma fame va destrousser
Ma male sanz demorer ;

Mon garçon va abuvrer
Mon cheval et conreer ;
Ma pucele va tuer
Deus chapons pour deporter
A la jansse alie ;
Ma fille m'aporte un pigne
En sa main par cortoisie.
Lors sui de mon ostel sire
A mult grant joie sanz ire
Plus que nuls ne porroit dire.

XIII. — Devers Chastelvilain.

I Devers Chastelvilain
Me vient la robe au main
Com uns oitours norrois.
Bon jor doint Deus demain
Le seignor que tant ain!
Proudons est et cortois;
De ci qu'en Navarrois
N'a si bon chastelain;
De son chastel a plain
Ne doute il les deus rois.

II Or vos di que Choisues
Ne me vaut mais deus oes,
Qui me soloit valoir.
Tot mainjuent vermues
Vermin et escurues:
N'en puis mais point avoir;
Et s'ont mis lor avoir
En vaiches et en bues,
Et s'ont fait uns murs nues,
Que Deus gart de cheoir!

III Or m'en vois a Soilli:
Pieç'ai que n'assenai
A si bone maison.
Le seigneur demandai;
Maintes foiz m'a donné
Robes et maint bel don.

Ce n'est pas en pardon
Se j'en sui retornez:
S'il n'est empeorez,
J'en avrai guierredon.

IV Perdu ai deus chastelx,
Dont je sui mult engres,
Et bien m'en doit chaloir;
C'est Vignoriz, Rignez.
Deus seignors i a belx,
Qui ne doignent valoir,
S'ont mis a nonchaloir
Armes et les cembelx.
Il n'ont part ou mantel,
Foi que doi saint Eloir!

XIV. — Deus! com m'ont mort norrices et enfant!

I Deus! com m'ont mort norrices et enfant
Et les dames, qui trop sunt a cheval!
Maint bon hostel nos ont chaciez a mal
Et les mariz voincuz outreement,
Cil qui n'osent un tot soul mot grondir.
A lor hosteus les poissiés veir:
Assez pueent faire comandement,
Mais c'est a gas, c'on n'en fera neant.

II Puisqu'il sunt si dou tout obediant,
Or lor ferai un mout bon assenal:
Desormais gart uns chasceuns son ostal!
Ensi porront estre riche et menant;

Et si pansent de lor enfanz norrir
Et bien pansent des hosteus eschuir !
Ansi porront estre riche et poissant,
Et pou lor chaut dou blasme de la gent.

III Droit a Choisuel vuil mon chemin tenir
Et a Soilli par Clermont resortir,
Si lor ferai de mon joel present,
Que trop m'est bel de lor amendement.

XV. — QUANT JE VOI YVER RETORNER.

I Quant je voi yver retorner,
Lors me voudroie sejorner.
Se je pooie oste trover
Large, qui ne vousist conter,
Qu'eüst porc et buef et monton,
Maslarz, faisanz et venoison,
Grasses gelines et chapons
Et bons fromages en glaon,

II Et la dame fust autresi
Cortoise come li mariz,
Et touz jors feïst mon plesir
Nuit et jor jusqu'au mien partir,
Et li hostes n'en fust jalous,
Ainz nos laissast sovent touz sous,
Ne seroie pas envious
De chevauchier toz boous
Apres mauvais prince angoissoux.

TRANSCRIPTION DES MÉLODIES

I. — Volez oir la muse Musete ?

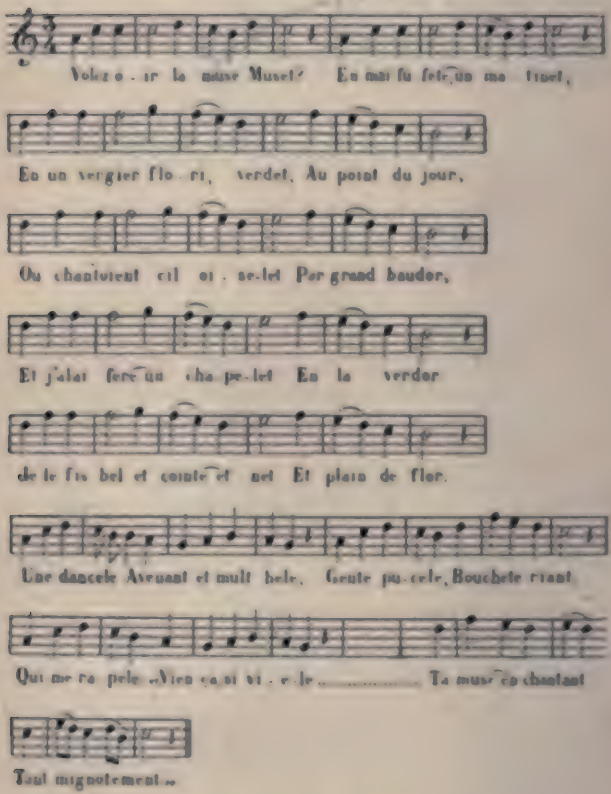

IV. — En mai, quant li rossignolet.

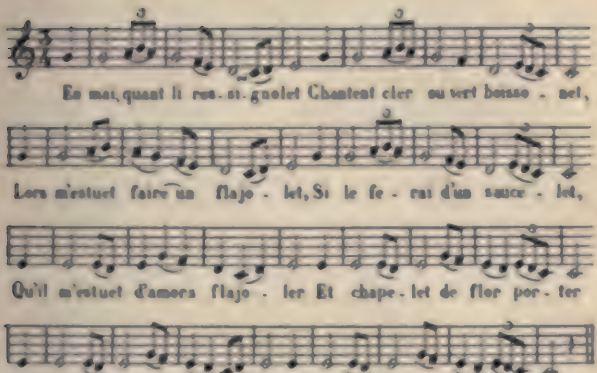

VII. — Trop volentiers chanteroie.

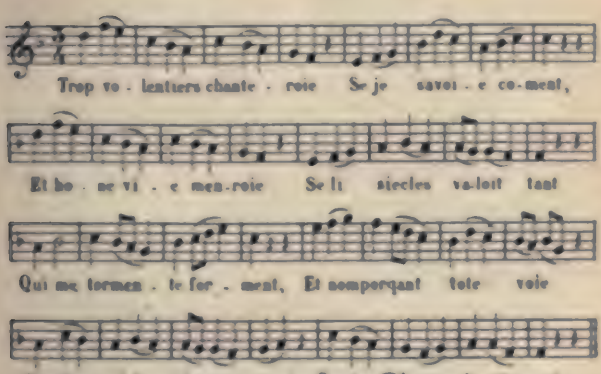

X. — En cheste note dirai.

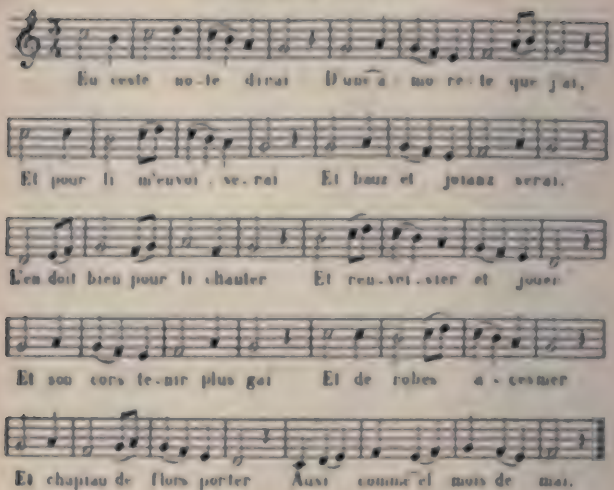

XII. — Sire cuens, j'ai vielé.

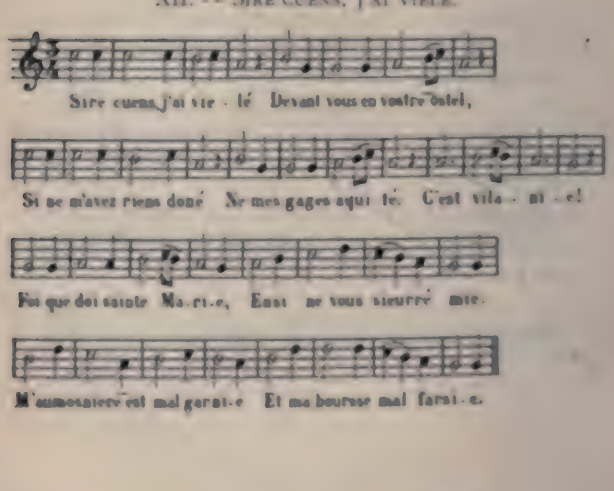

XIII. — Devers Chastelvilain.

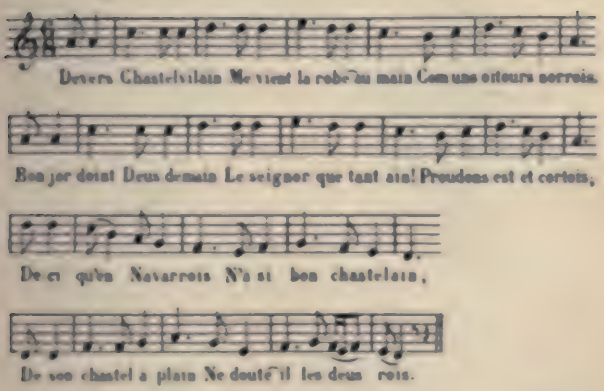

XIV. — Deus ! com m'ont mort norrices et enfant !

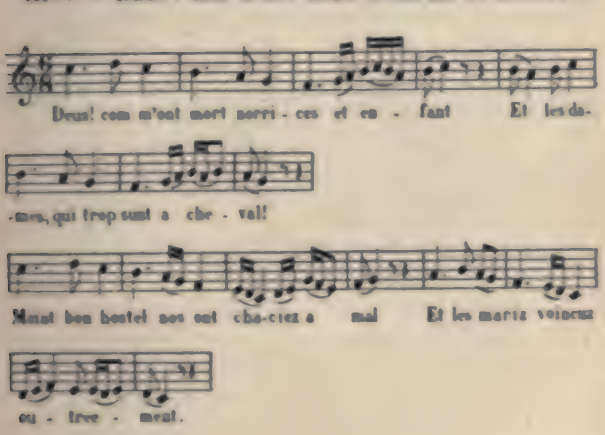

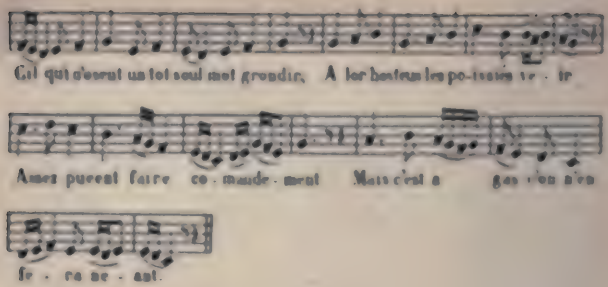

XV. — QUANT JE VOI YVER RETORNER.

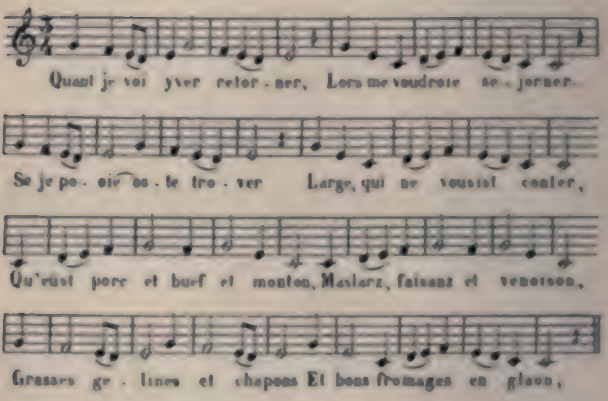

VARIANTES ET NOTES.

I. — Volez oir la muse Muset ?

Gaston Raynaud, Bibliographie des chansonniers français, *n°* 966. — *Cette pièce et la pièce III font partie du petit groupe de chansons que Gaston Paris* (Melanges de littérature française du moyen âge, *p.* 333) *a proposé d'appeler des* reverdies.

Manuscrits : K N X ; Texte de K — 1 la muse musete *X ; le vers reste trop long d'une syllabe* — 5 chantent *N* — *12 Les quatre strophes étant construites pareillement, les vers* 12, 31, 50, 69 *se correspondent et devraient avoir le même nombre de syllabes. Pourtant les vers* 12 *et* 69 *ont six syllabes, les vers* 31 *et* 50 *cinq syllabes seulement. L'irrégularité n'est qu'apparente, les deux vers qui semblent trop longs commençant par une voyelle. Les vers* 11-12 (Une dancele Avenant et mult bele) *comptent dix syllabes tout comme les vers* 30-31 (Mes cuers sautele Por la damoisele), *et comme les vers* 49-50, 68-69. *Dans ces passages, l'unité n'est pas le vers, mais la phrase musicale. Voyez ci-dessus le* Commentaire musical ; *cf. Ad. Tobler*, Vom französischen Versbau, *Leipzig, 4e éd., p.* 55, *note* 3. *Le même fait se reproduit aux vers* 34-35, *comme on voit si on les compare aux vers correspondants* 72-73. *Il devrait se produire aussi aux vers* 53-54, *que les manuscrits donnent sous cette forme :* Je n'en prendroie Avoir ne mounoie ; *c'est pourquoi nous avons corrigé (comme l'a proposé Tobler)* Avoir *en* N'avoir. — 16 si me v. *N* — 17 *manque dans les trois mss.* — 21 Otout *N*, la viele et *omis par X* — 23 P. gr. douçor *Tobler* — 24-5 *omis par N* — 24 bon cors *X ; on attendrait une rime en* -et ; *mais il est probable que le poète cite ici les premiers vers d'une pièce de lui, le* muset ; *ces vers devaient être connus de son public ; il n'a pas voulu les modifier pour la rime* — 29 Et plain d'a. *X* — 32 molt me r. *N* — 38 Dou c. *NX* — 43 *Le dernier mot effacé en X.* — 45 *Les deux derniers mots effacés en X.* — 50 je *omis par X* — 53-4 prendroie avoir ne m. *KNX, Tobler corr.* — 62 ai doné *N* — 73 *Tobler propose* ou s'ombroie.

COMMENTAIRE MUSICAL. — *Les trois mss. donnent la mélodie. Elle peut avoir été exécutée sur une musette. Étant construite d'après le principe de la répétition, elle se rapproche du type des lais (voyez, à ce sujet, dans les* Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1911, p. 39, *notre communication sur* La musique des chansons de geste). — *Au vers 1, dans la troisième mesure, la note longue (= blanche) du premier mode est résolue en deux brèves (= noires) sur les syllabes* muse *qui, à elles deux, n'occupent ainsi que la place d'une seule, comme dans la reprise, au vers suivant, sur la syllabe* ma(tinet). *La musique reste la même. Le copiste du ms. X ne fait pas l'élision de l'e féminin à la fin d'un mot. Il partage la note en deux moitiés et en donne une à chacune des deux voyelles ; il chante ainsi, au vers 3,* fere un *et, au v. 7,* fere un *sans élider l'e féminin. — Les vers 11-12 ne forment ensemble qu'une seule phrase musicale et sont étroitement enchaînés. Au lieu de faire l'élision entre* dancele Avenant, *Colin Muset partage en deux la valeur du premier élément modal, les une noire, de sorte que chacune des deux syllabes* (dan)cele *prend la valeur d'une croche. — D'après la structure musicale, le vers* Vien ça, si viele *doit se rattacher immédiatement au vers* Qui me rapele ; *ces deux vers ensemble forment la reprise de la phrase* Une dancele Avenant et mult bele. *Les trois mss. donnent des leçons différentes de ce passage. Cependant le copiste du ms. N a eu présente à l'esprit cette correspondance et a ajouté la syllabe* me *pour arriver au même nombre de syllabes que la phrase* Une dancele Avenant et mult bele, *avec un traitement analogue des deux syllabes* (ra)pele.

II. — MOULT M'ANUIE D'IVER KE TANT A DURÉ.

Raynaud 428. — *Cette pièce est curieuse par l'emploi de l'octosyllabe ; ce vers y est coupé d'ordinaire 7 + 4 ; les vers 6, 7 et 10 peuvent se ramener à ce type, mais il n'y a aucune césure aux v. 1, 11, 17 (cf.* Tobler, Vom franz. Versbau, 4e éd., *p.* 105-7) ; *plusieurs critiques ont proposé des conjectures pour ramener ces vers au type ordinaire, mais le principe même de cette tentative paraît arbitraire.*

Manuscrit unique : C. — 1 m'anue, ait dureit — 2 roisignos, ramei — 3 lou t. renoveleit — 4 Se, esteit — 5 Plus mignos

et envoisies, estoit — 6 lait loweit — 7 C'est b. drois ke jeu en faice sa volenteit — 8 lou c desespereit — 9 Per. recovreit — 10 Or ait, penseir — 11 Jai — 12 Pues, a s. v. — 13 penseir — 14 troveir se — 15 teil prix — 16 Medixant, lou m. en m. poent — 17 maix — 18 loiauls — 21 biaulteis et sui v. eul. et ces d. — 22 plux seus — 23 ains estei se — 24 millor, Parix — *La dernière strophe a un vers de moins que les quatre autres.*

III — Sospris sui d'une amorette.

Raynaud 972. — *La construction métrique de ce* lai *est des plus curieuses : les strophes se correspondent deux à deux (vers ayant le même nombre de syllabes et même disposition des rimes), mais de telle sorte que* I *correspond à* X, II *à* IX, III *à* VIII, *etc. La pièce se divise ainsi en deux parties dont la seconde (str.* VI-X*) reproduit la disposition de la première* (I-V) *dans l'ordre inverse ; les deux derniers vers forment une sorte d'envoi. La pièce fait partie du groupe des* reverdies.

Manuscrits : C U ; texte de U. — 6 Plus que n'est une r. *U* — 7 Iteile est la damoiselle *C* — 8 Fille est a roi *C* — 9 ke restancelle *C* — 12 stet *C* — 13 chief sor ot *U*. *Nous écartons ici* sor *et de même* i *au v.* 5, *parce que cette strophe* III *est construite sur le même type que la str.* VIII. — 15 i ot encor *U*, i ot entor *C* — 17-8 Et ui ke fuise jeu amins a la damoiselle *C*, fusse je or *U* — 22 Si com fust enluminеis *C* — 23 doist *U* — 25 mon cors *C* — 26 Ke trop me *C*, agre *U* — 27 J'en m. *C* — 29 Non ferai se Deu plaist *C* — 31 un *omis en C* — 35 sai senz *omis en C* — 37 Leis un vergier c'est *C* — 38 et *omis en C* — 41 anprant *C* — 42 Ke ens *C* — 56 iertasevie *C* — 60 en *omis en C* — 61 k'il m'en f. *C*.

IV. — En mai, quant li rossignolet.

Raynaud 967. — *Les deux premières strophes se répètent singulièrement et cependant ne concordent pas : le poète fera un* flajolet *d'après le v.* 4, *il l'a fait depuis plusieurs jours d'après le v.* 12 ; *on croirait être en présence de deux débuts juxtaposés. La pièce pourrait être un* motet (*hypothèse de M. J. Beck*) : *une voix chantait la première strophe, tandis qu'une seconde voix chantait les autres.*

Manuscrit unique O. — 1-2 q li rossignoz Chante — 12 fait un fait fl. — 14 tout loer — 16 Sanz f. — 20 ne a — 24 il outrer — 27 le c. met — 31 *Ce vers m'est inintelligible*

COMMENTAIRE MUSICAL. — *La révolution en triolet de la plique sur la syllabe* quant *est indiquée par les reprises. Aux vers* 5 *et* 6 *la notation originale indique un changement de mode, amené par le rythme du vers. — La mélodie est d'apparence fort simple, mais l'harmonie (au sens du moyen âge) en est remarquable. D'après son étendue elle peut se jouer sur la flûte ou le flusteau* (flageolet) *les plus primitifs, à six trous seulement. Elle se compose en tout de deux phrases musicales, traitées et enchaînées au moyen de variations finales, tantôt « ouvertes » demi-finales ou transitions, tantôt « closes », cadences finales, à la fin de la phrase. — La structure poétique, l'ordre des rimes, va de pair avec la structure mélodique. Colin Muset a une grande prédilection pour la tonalité majeure, tandis que chez la plupart des poètes lyriques, surtout dans les chansons d'amour courtoises, la tonalité mineure prédomine.*

V. — OR VEUL CHANTER ET SOULACIER

Raynaud 1313. — *Manuscrit unique* : C. — 1 chanteir et soulaicier — 2 renvoixier — 3 loiaul — 4 ceu, jeu, — 6 hei — 8 peux — 10 M'ait — 11 Maix — 12 aloignier — 13 poenent d'encuseir — 14 fauceir — 15 Se s'en doient, gardeir — 16 c. eschueir — 18 seux — 19 jai, pertir — 21-2 *Le texte est sans doute altéré.* — 22 Moinrai — 24 Ke — 25 Je ne lairai — 27 velonnie — 28 prixe — 29 jangleir — 30 escouteir — 31 eaus ne larai l'ameir — 32 demeneir — 33 Ke est malvais, chaitis — 34 Il valt aisseis muels mors — 35 P. ne iert jai — 36 hauce ces pris — 38 Malvestiés — 39 Gens — 40 lou p. — 42 bens — 44 paradix — 45 a siecle dureir — 46 saiche doneir — 47 loiaulment aint sens fauceir — 48 fineir.

VI. — UNE NOVELE AMORETTE QUE J'AI

Raynaud 48. — *Manuscrits : C U, texte de U* — 3 Lou cuer enamoreit et *C* — 6 comencier *C* — *Il faut admettre que la dernière*

syllabe de blondette *compte dans le second hémistiche ; même singularité de versification aux vers* 17, 21, 23. — 11 blondete *C*, blondette *U* — 15 sen d. *U*, dongier *C* — 16 Se tost *C* — 17 blonde *C* — 18 De fin c. *C* — 22 Nuls ne m'en puet geteir *C* — 23 tiennent en esmai *C* — 24 Li felon mavais l. *C* — 26 K'adés se *C* — 27 sens trichier *C* — 28 Et jai nes en vaireis j. *C*. — 29 Bien s'en doit blondete alongier *C* — 35 si b. ne trovai *C* — 37 Sades cortois Deus *U* — 28 Se de s'amor puis esploitier *C* — 39 ne seroie *C* — 40 C'elle la me veult otroier *C* — 44 Ne me poroit nuls mais v. *C* — 45 Ne me *C* — 47 Coi k'il m'en doie avenir *C* — 49 Car l. *C*.

VII. — Trop volentiers chanteroie.

Raynaud 1695. — *Manuscrits : C* (*moins la strophe* VII), *U ; texte de C.* — 14 Nule rien ke j'en d. *C* — 16 Ke je n'aie *C* — 19 M. *W'allen k'il propose* Ke comp. ne voie — 24 As dyables *C* — 32 Plus que gens k'usure puent *U ; cette leçon n'offrant pas de sens acceptable, nous avons adopté celle de C, que Tobler comprend ainsi : « l'usure fait plus de profit que le jeu (entendez : les plaisirs chevaleresques) ; ils gagnent plus par cet que par cela » ; mais le sens attribué à* prent *nous semble forcé.* — 34 Chascuns *U* — 37 Et sil m. *C* — 40 se moinne *C* — 48 Nes que *C* — 49 *Voir sur ce vers, dont le sens reste à trouver, G. Paris*, Romania, XXII, 294-5.

Commentaire musical. — *La mélodie en deuxième mode de cette chanson pure par son caractère artificiel avec la spontanéité des autres compositions de Colin Muset, à tel point que je serais disposé à l'attribuer à un autre compositeur. Ce ne serait pas le seul cas où le copiste du ms. U aurait adapté une mélodie de son choix à une poésie ; un fait analogue s'est produit pour la chanson anonyme* Plaine d'ire et de desconfort, *au fol.* 47 v°, *qui se chante sur la mélodie de* Quan vei l'alauzeta mover, *de Bernard de Ventadour, sans que l'emprunt soit mentionné.*

VIII. — Quant voi lo douz tens repairier.

Raynaud 1302. — *Manuscrits : C U ; texte de U.* — *C a la rubrique :* C'est dou decort Colin Muset. — 1 Or voi *C* — 10 ces liges hons

s. *C* — 12 s'abasse *U*. Ke plus, est haitiés *C* — 13 ai *omis en C* — 16 Se tout n. *U* — 19 est trop f. *C* — 20 Com n'i ose *C* — 22 vorroie *C* — 26 s'enbanoie *C* — 28 prosier *U*, Bien se doit *C* — 30 Se d. *C* — 38 moi euit m. *C* — 40 Por *C* — 42 Ke mes cuers desire tant *C* — 47-8 *Tobler propose d'intervertir ces vers.* — 52 m. prochienement *C* — 53 ne me f. *C* — 54 lai tous jors s. *C* — 57 Plus de *C* — 58 n. ke s. *C* — 72 K'il ne vos p. riens g. *C*.

M. Jeanroy (Lais et descorts, 11) *estime que « les deux dernières strophes doivent être transposées ». De fait il est de règle que l'envoi des chansons ne comprenne qu'une strophe ; mais nous ne savons pas si cette règle s'applique aussi aux* descorts. *D'autre part la str.* IX (*cf. surtout le v.* 70) *s'adresse visiblement à la* bone duchesse *; si on la place après la str.* VII, *elle semblera s'adresser, sans doute contre le gré du poète, non plus à sa très haute patronne, mais à la belle, appelée aussi* dame *au v.* 11, *dont il a souhaité d'*embracier le cors gent.

IX. — Ancontre le temps novel.

Raynaud 582. — *Manuscrit unique : C.* — 3 A t. — 6 Brut bernaige — 7 suis en chaistel — 8 rivel — 9 Lai — 14 lou flaihutel — 15 Soneir aveuc la t. — 17 rivel — 18 ait chaipel — 19 Et v et broudelz — 21 badour — 23 Plus seux l. per — 24 teils ait chaistel — 25 broiche lou — 26 escut — 27 A c. — 29 P. muelz vancre lou sembel — 30 Vait asembleir a millour — 31 juel — 33 Per drueric s'amor — 35 a chief — 36 ait frexe — 37 Teils amesce — 38 mairs — 40 Jai, boen — 41 diauble — 47 Ki — 49 praiel — 50 draibexels — 51 esteit — 52 gaistel — 53 Pouxons tairtes — 55 lou v. — 5 Muels m'i ain, baitel — 61 Plus ain, praiel — 62 maivais.

« La str. III, *dit G. Paris, me paraît interpolée : cet éloge enthousiaste de la valeur guerrière est en complet désaccord avec tout le reste de la pièce ». On peut cependant, à notre avis, justifier cette strophe : le poète n'a-t-il pas dit qu'il aime* barnage, *c'est-à-dire le train de la vie chevaleresque, et qu'il se plaît à* tote joie *? Il se représente dans un château plein de* revel *: après la joie des danses au printemps (str.* II), *n'est-il pas naturel qu'il dise (str.* III) *la joie des joutes et tournois ? Il ne décrira qu'aux strophes suivantes les plaisirs qui lui sont plus personnels.*

X. — En ceste note dirai.

Raynaud 74. — *Manuscrits : K N X ; la strophe V manque à X, la str.* VI *à K X ; texte de K.* — 8 Et des *N* — 9 de flour *N*, ch. d'ortrois *X* — 12 Onques *K N X* — 13 Ades i *K N X* — 19-23 *M. Wallenskold met un point après* 19, *une virgule après* 20, *un point et virgule après* 22. — 20 C'oncore *N* — 24 cuit mie e. *N* — 26 en bien s. *N* — 27 a son *NX* — 29 Mes *omis en X* — 36 Ne me (m'en *X*) porroit nul mal v. *NX*.

Commentaire musical. — *Variantes : le ms. K groupe la troisième mesure :* do, si-la. — *N et X reprennent le début du vers* 1, *N marque, pour la 2e note de la 2e mesure le groupe* ré-do, *pour* do-ré. — 5 *et* 6. *N et X s'éloignent de la leçon de K, suivie ici.* — 7. *Sur les syllabes* Et son cors, *N et X placent les notes* sol, la, sol-fa, *tandis que K écrit* mi, fa-mi mi. — *Changement du Ier mode en IIe au vers* 10. — *La musique des strophes suivantes manque dans tous les mss. ; mais, connaissant la technique du compositeur, il serait possible de la reconstituer.*

XI. — Colins musés, je me plaing d'une amor.

Raynaud 1966. — *Cette pièce est une* tanson *plutôt qu'un* jeu parti (*cf. A. Jeanroy dans Petit de Julleville,* Histoire de la littérature française, I, 384).

Manuscrit unique : C. — 1 Biaus Colins — 2 Ke lons ai — 3 loiaul, pitiet ; *G. Paris ajoute, pour finir le vers,* pitié ne retor — 4 pou troveir — 5 semblant, dousor — 6 Maix se — 8 Jaikes — 9 Fuels fauce — 10 biaul, fieis — 11 musairs — 12 Pues ke troveis — 13 plux l'ameis — 14 avereis et pix, *M. Wallenskold propose* En avrés vos et — 15 pais d. — 17 Pues c'ai troveit — 18 Porchaicerai moy — 19 teil — 20 teil s. et teil — 21 Per coy je hais — 22 Jaikes — 23 Fors ke — 25 ki baie — 26 usaige ont borjoises — 27 Jai n'ameraīt — 28 cil n'ait la borce — 29 *M. Wallenskold interprète* g. dame a (*indicatif*) honor — 30 Ke, baie — 31 Maix lai — 32 Joliveteit — 33 fauce, se — 34 millor — 36 et jarant — 37 As grais chaippons et a la jancellie — 39 Et a t. — 40 boens morcés — 41 permi — 42 moinres — 43 aixe — 45 consireir.

XII. — Sire cuens, j'ai vielle.

Raynaud 476. — *Manuscrits : KNPX ; texte de K.* — 4 aquitez *NP*. — 6 que je d. *P*. — 7 sieuvre je mie *X*. — 9 ma male m. l. *P*. — 15 Car talent ai *K N P X*. — 17 b. desgarnie *K N P X*. — 19-23 *La strophe devrait débuter par quatre vers de sept syllabes. G. Paris suppose que c'est le dernier de ces vers qui manque et propose de combler ainsi la lacune.* Trop vos estes deporté Aval la ville ; *Colin Muset, parti pour une tournée lointaine, n'avait en effet rien à faire* aval la ville. — 36 me lie *N*. — 48 *omis en K*, Plus nus ne p. d. *X*.

La str. V est construite autrement que les autres et les licences de versification s'y accumulent à tel point qu'elle semble avoir été transmise de mémoire ; plusieurs critiques ont proposé, pour y introduire quelque régularité, des corrections arbitraires.

Commentaire musical. — *L'exclamation* C'est vilanie *forme une phrase musicale se rattachant à la précédente et partant sur la même note. La même phrase est reprise, développée avec insistance dans le vers suivant.* — *Variantes* : 6. *Pour* toi que doi *P écrit* Foi que je doi, *en décomposant la première longue en deux brèves et en donnant ainsi à chaque syllabe un temps. De même, au vers suivant, P et X écrivent* sieurré je mie, *avec deux croches*, la sol, *à la place de la noire sur la note* la. — 8. *X ne fait pas l'élision entre les mots* aumosniere est. *P donne pour les syllabes* garnie, do, do, la. — 9. *La dernière note de K pourrait aussi bien être un* la *qu'un* sol ; *dans le premier cas ce serait une clausule, une demi-finale de transition, conduisant vers l'intonation du couplet suivant.*

XIII. — Devers Chastelvilain.

Raynaud 123. — *Manuscrit unique : O.* — 21-30 Soilli (*c.-à-d.* Soillei), assenai, donné *sont ici des rimes légitimes ;* retornez, empeorez *ne sont que des assonances.* — 32 engresx.

Commentaire musical. — *Mélodie en troisième mode, avec ambrosie, écrite en notation mesurée. — La première phrase musicale embrasse les vers 1-5 et se répète sur les vers 4-6. — Le même thème*

initial est repris, à la quinte inférieure, au vers 9. — *La chanson* De la procession au bon abbé Poinçon, *qui fait suite à la nôtre dans le ms. O, a la même mélodie.*

XIV. — Deus! com m'ont mort norrices et enfant!

Raynaud 341. — *Manuscrits : O et, pour la première strophe seule, U ; texte de O.* — 3 Mains bons osteis nos ont chasiet *U* — 4 vaincu *U* — 5 Si qu'il *O*. *Nous adoptons, ici et au v. suivant, la leçon de U, parce que la mélodie (voir le Commentaire musical) indique que la phrase finit à la fin du v. 4. Il ne semble pas nécessaire de corriger* Cil *en* Ceus. — 6 En lor hostel le puet on bien choisir *O* — 7 puent *O* — 8 Mais folie est c'om n'an feroit niant *U* — 13 enfant — 14 *Sens douteux : qu'ils pensent bien à éviter les* hostels *des autres seigneurs, les rapports mondains? ou, en corrigeant* des hostes, *à esquiver les devoirs d'hospitalité ?* — 15 Ausi.

Commentaire musical. — *Troisième mode, comme dans la chanson précédente.* — *Les reprises sont traitées librement, ainsi que Colin Muset aime à le faire.* — *La structure mélodique semble indiquer qu'il faut couper le couplet en trois parties : vers 1-4, 5-6, 7-8. La musique est arrivée à un point de repos, sur une finale, avec la fin du vers 4, et le vers 5 part d'un thème nouveau, se rattachant plus étroitement au vers 6. La leçon du ms. U est donc confirmée.*

XV. — Quant je voi yver retorner.

Raynaud 893. — *Manuscrit unique : O.* — 16 *Le ms. porte* toz bous ; *avec* boous *le vers reste trop court ; M. Jeanroy propose* toz besoignou s. *Il y a un vers de trop à la str.* II *ou une lacune d'un vers à la str.* I.

Commentaire musical. — *L'attribution de cette chanson à Colin Muset ne peut faire le moindre doute, lorsqu'on en compare la musique à celle du* flajolet (IV). *Le même moule a servi aux deux pièces : le premier thème revient à la fin de la chanson avec une variation rythmique agréable, indiquée par la notation du manuscrit ; l'harmonie en est la même que celle du* flajolet, *et malgré l'étendue restreinte d'une quinte, cette mélodie a le charme particulier aux chansons de Colin Muset.*

GLOSSAIRE

acroire IX 38, *faire crédit.*
aiste XI 37, aise XII 43, voy. jance.
aaisi VI 30, voy. servir.
assenal XIV 10, *avertissement.*

boous XV 16, *boueux.*
brondel IX 19. « *Comme me l'a fait remarquer M. A. Thomas, nous avons très probablement ici le mot provençal* brondel, *que Raynouard a déjà rapproché du mot français* brondes, *dans Cotgrave* green boughes or branches of trees (*notre mot* brindille *me paraît être le provençal* brondilh *altéré sous l'influence de* brin). » (*G. Paris*, Romania, XXII, 287.)
bruit IV 22, IX 6, *vie joyeuse.*

Castele I 35, *Castille.*
chacier a mal XIV 3. *Expression dont nous ne savons pas rendre compte.*
Chastelvilain XIII 1, *Châteauvillain, arr. de Chaumont, Haute-Marne.*
cheval (estre a) XIV 2, *sans doute se montrer impérieux, dominateur.* « Parler a cheval, i. e. imperieusement » (*Oudin*, Curiositez de la langue françoise, *au mot* Cheval).
Choiseul XIII 11, XIV 17, *Choiseul, canton de Clefmont, arr. de Chaumont, Haute-Marne.*
Clermont XIV 18, *Clefmont, chef-lieu de canton, arr. de Chaumont. On trouve anciennement, pour désigner cette localité,* Clarus Mons (1092), Clermont (1254), Clermont (1344), *etc. Voyez A. Roserot,* Dictionnaire topographique de la Haute-Marne, *Paris,* 1903.
cointoier, *refl.*, I 70, *se parer, se faire beau.*

Colin Muset I 58, IV 5, X 47, XI 1, 15, 29, 43.
croissant VII 44. *Naître quand la lune croist, c'est naître en de conjonctures favorables, voy.* Trouvères belges *publiés par Aug. Scheler*, I, 77.

dangier VI 15, *hésitation; faire une chose sans* dangier, *c'est la faire sans se faire prier.*
deffandre VII 55, *interdire, ici, sans doute, barrer (la voie).*
descort VIII 41, 61, *genre lyrique, très voisin du lai, dont on trouvera la définition dans la préface des* Lais et descorts *p. p. A. Jeanroy* (*Paris*, 1901).
desmentir VII 47, *se briser.*
devis (a son) II 20, *à son plaisir.*
devise (a) I 59, III 39, *comme il* *convient, à souhait.*
dognoier I 68, 73, *faire la cour à une dame, faire l'amour (voir* Romania, XXV, 523).

Eloir (saint) XIV 40, *saint probablement inventé pour les besoins de la rime.*
Engolé XII 19; *cf., dans la langue familière, des expressions telles que* **empoté.**
envoisié II 5, *joyeux, prêt au rire.*
eschis II 11, *qui se refuse à.*
eschiuer V 16, eschiuir XIV 14, *esquiver.*
escuruel XIII 15, *fourrure d'écureuil.*
estel IX 27, *forme lorraine pour* astel, *éclats.*

fardel IX 38, 47, *paquet, bas.*
faisil XII 9, 25, *braises.*
flajolet IV 3, *flageolet, pipeau, et par extension mélodie destinée à être jouée sur cet instrument; cf.* musel.

GARNIER IV 17, *personnage inconnu.*
gluon XV 8, *panier d'osier.*

haste IV 35, *viande rôtie.*

inel IX 2, isnel, *léger, en train ; de même* IX 44, *légèrement.*

JAKE D'AMIENS XI 8, 22, 36, *poète auquel les manuscrits attribuent six autres chansons. Voir* Jacques d'Amiens von Philipp Simon, *Berlin,* 1895.
jance aillie, XI 37, XII 43. « Aillie *veut dire à l'ail, et la* jance *ou* gance *est une sorte de sauce. On pourrait, il est vrai, être tenté de lire* jauce, *d'après ce vers du* Roman de la Rose : « la sauce, Soit vert ou camelline ou jauce » ; *mais, d'autre part, l'n de* jance (jansse, ganse) *est attestée par une rime d'Eustache Deschamps* (MCCCXVIII, 17), *en sorte qu'il faut sans doute admettre les deux formes à côté l'une de l'autre.* » (G. Paris, Romania, XXII, 295.)
joel XIV 19, *joyau ; ici, probablement, la chanson même que le poète vient de composer.*

mantel XIII, 39. *Nous ne comprenons pas ce vers.*
MARCEL (saint) IX 23, *invoqué sans doute pour la rime.*
MARIE (sainte) XII 6.
martel (tribu) IX 5, *mots, inconnus par ailleurs, qui semblent signifier divertissement bruyant.*
maslart XV 6, canard sauvage mâle.
merir I 48, *payer.*
metre, large metant VII 31. *Nous ne comprenons pas l'expression.*
Muse I 1, *musette, instrument de musique.*
muset I 22, *chanson propre à être accompagnée sur la* muse ; *le poète joue en outre sur son nom.*
MUSET, *voir* COLIN.

NAVARROIS XIII 7, *la Navarre. Les deux rois en question ne sauraient être autres que Louis IX et Thibaut de Champagne, couronné roi de Navarre dans la cathédrale de Pampelune le 8 mai* 1234.
ne que VII 48, *non plus que.*
norrois XIII 3, *norvégien. Voir* oitour.
note X 1, 52, *air, surtout instrumental.*

oitour XIII 3, *autour. Les autours de Norvège étaient particulièrement appréciés ; voyez le* Roman de Tristan, *par Thomas, publié par J. Bédier,* I, 32. *Le seigneur de Châteauvillain vient sans doute d'envoyer au poète une robe, présent qu'on faisait souvent aux ménestrels. Elle est venue rapide comme un autour (?). La comparaison serait hardie.*

par coi XI 21, *à cause de quoi. La correction* **por coi**, *proposée par divers critiques, est inutile.*
pardons (en) VIII 15, *gratuitement,* pardon (en) XIII 27, *vainement. La phrase* XIII 27-8 *reste d'ailleurs obscure.*
PARIS II 24.
pechiez, avoir p. *de quelqu'un* VIII 9, *tour dont le sens est incertain.*
prendre VII 32, *voir aux* Variantes et notes, p. 37.

reflambeler III 9, *resplendir.*
renouveler I 32, *se renouveler.*
repentir, *réfl.*, VII 13, *renoncer, perdre sa joie, s'assombrir (cf.* VIII 33).
resortir XIV 18, *faire retraite.*
RIGNEL XIII 34, *Reynel, canton d'Andelot, Haute-Marne ; voir A. Roserot,* Dictionnaire topographique de la Haute-Marne.

saucelet IV 11, *petite branche de saule.*
servir VI 30, *servir quelqu'un de quelque chose (de* losenge, *de* lobes, *etc.), c'est le payer d'une certaine*

mouvement ... cœur, c'est-à-dire de bon cœur.

se tout VI 16, *quoique. On peut hésiter entre cette leçon et celle de l'autre manuscrit, se tout. De même au v. 16 de la pièce VIII, où se tout semble pourtant préférable.*

[illegible] (mener son) I 66, *conduire sa* [illegible].

Sorcy XIII 21, XIV 18, *sans doute Sorcy, canton de* [illegible], *Haute-Marne ; voir A. Roserot, Diction*naire topographique de la Haute-Marne.

Surie III 58, *Syrie.*

triboudaine IX, 10, 22, *etc.*, tribou-del IX 4, 10, 22, *etc.* *On a, dans le recueil des* Pastourelles *de Bartsch* (III, 48, 16), *un autre exemple du mot* triboudainne, *au sens de chanson. Il est à rapprocher de* dorenlot *et de* vadurie.

tribu martel IX 5, *voir* martel.

Tudele III 8, *Tudela, au royaume de Navarre, ville souvent mentionnée dans les romans. Il y est dit que tel personnage ne ferait pas telle chose por tot l'or de* Tudele *ou por* l'avoir de Tudele. *Raoul de Cambrai* (v. 1767) *offrant une compensation à son écuyer, qu'il a offensé, dit qu'il ne l'offrirait pas plus telle au roi de France ou à l'admirable de Tudele ; on voit par ces exemples qui est devenu chez nous parle de* [illegible] *d'un royaume de* [illegible] *digne d'être le père de la* [illegible] *célèbre.*

vermeil XIII 14, *étoffe de pourpre.*

vernon XIII 15, [illegible]. *Les* [illegible] *mangent les étoffes de pourpre et les fourrures d'écureuil* [illegible] *les seigneurs de Cotentin ne le portent plus, n'est plus* [illegible] *de mener* [illegible] *grand train de vie).*

Vignori XIII 24, *voyez* Waignonrut 1.

Waignonrut VII 42, 49, Vignori XIII 54, *Vignory, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chaumont (Haute-Marne). On trouve (voy. le* Dictionnaire topographique *de* [illegible]*) les formes* Waignonis, Waignorra, *attestées en 1132 dans le même document ;* Waingnorre, *dans un document de 1285 ; etc. Les trouvères* manuscrits *de* [illegible] (éd. N. de Wailly, § 55) *donnent* Guignorria *auprès de* Voignori, Vignorri, *etc.*

Wirmont VII 50, *Vandœuvre* [illegible] *de Nancy, canton de* [illegible] (*Meurthe-et-Moselle*).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR,

5, quai Malaquais, Paris (VIe).

BÉDIER (J.). **Les légendes épiques.** Recherches sur la formation des chansons de geste, t. I et II, 2 vol. in-8 ; chaque. . . . . 8 »

CHAMPION (Pierre). **Vie de Charles d'Orléans** (1394-1465), in-8 et planches. . . . . 15 »

GILLIÉRON (J.) et EDMONT (Ed.). **Atlas linguistique de la France.** Complet en 35 fascicules de 50 cartes chacun ; [illegible] . . . . . 875 »

Pour paraître prochainement un volume de *tables et suppléments.*

GODEFROY (F.). **Dictionnaire de l'ancienne langue française,** 10 vol. in-4. . . . . 500 »

Guide des Étudiants à Paris pour l'année scolaire 1911-12. [illegible], in-8. . . . . 1 »

JEANROY (A.). **Les origines de la poésie lyrique au Moyen Age.** 2e édition, 1 vol. in-8. . . . . 10 »

— **Giosuè Carducci.** 1911, 1 vol. in-8. . . . . 5 »

Le Moyen Age. Un an, 15 fr. ; U. P., 17 fr. T. I-XXIV. 300

Mémoires de la Société de Linguistique de Paris. Le fascicule. . . . . 6 »

T. I-XVII. . . . . 300 »

NOLHAC (Pierre de). **Pétrarque et l'humanisme.** 2 vol. in-8. 20

PARIS (G.). **Mélanges linguistiques,** publiés par Mario Roques, 1 vol. in-8. . . . . 25 »

— **Mélanges de littérature française du moyen âge,** [illegible], 2 vol. in-8. . . . . 25 »

Revue des Études rabelaisiennes. Abonnement annuel, [illegible] T. I-IX. 150

Revue de Philologie française et de littérature. Un an, [illegible] T. I-XXIV. 250

Romania. Un an, 20 fr. ; U. P., 22 fr. T. I-XL. . . . . 1125 »

SUCHIER (H.). **Les voyelles toniques du vieux français,** [illegible], 1 vol. in-12. . . . . 3 50

THOMAS (A.). **Essais de philologie française.** 1 vol. in-8. . . . . 7 »

— **Nouveaux essais de philologie française.** 1 vol. in-8. . . . . 8 »

Remises d'usage aux bibliothèques, universités, professeurs et étudiants.

LES CLASSIQUES FRANÇAIS

DU

MOYEN AGE

COLLECTION DE TEXTES FRANÇAIS ET PROVENÇAUX ANTÉRIEURS A 1500

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

Mario ROQUES

Directeur adjoint à l'École pratique des Hautes Études

La Chastelaine de Vergi, poème du XIIIe siècle, éd. par Gaston Raynaud.
Un volume in-8° de VIII-31 pages..... 0 fr. 80

François Villon, Œuvres, éd. par un ancien archiviste [Auguste Longnon].
Un volume in-8° de XVI-124 pages..... 2 fr.

Courtois d'Arras, jeu du XIIIe siècle, éd. par Edmond Faral.
Un volume in-8° de VI-34 pages..... 0 fr. 80

La Vie de Saint Alexis, poème du XIe siècle, texte critique de Gaston Paris.
Un volume in-8° de VI-50 pages..... 1 fr. 50

Le Garçon et l'Aveugle, jeu du XIIIe siècle, éd. par Mario Roques.
Un volume in-8° de VI-18 pages..... 0 fr. 50

Adam le Bossu, trouvère artésien du XIIIe siècle, Le Jeu de la Feuillée, éd. par Ernest Langlois.
Un volume in-8° de XIV-76 pages..... 2 fr.

Les Chansons de **Colin Muset** éd. par Joseph Bédier, avec la transcription des mélodies par Jean Beck.
Un volume in-8° de VIII-34 pages..... 3 fr. 50

PARIS, CHAMPION, ÉDITEUR

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU